

Les Lions poursuivront leurs activités au Colisée Vidéotron

Le 2 avril 2024 – La Ville a reçu la confirmation de la ECHL que l'organisation des Lions de Trois-Rivières poursuivra ses activités entre les murs du Colisée Vidéotron, du moins jusqu'à la fin de la saison et des séries éliminatoires le cas échéant. Ce ne sera toutefois pas sous la gouverne du groupe Deacon Sports & Entertainment (DSE) alors que la ECHL reprend la gestion de l'équipe.

La ECHL est prête à recevoir des offres pour que les Lions passent aux mains d'un nouveau propriétaire. Une entente serait d'ailleurs sur le point de survenir. En vue d'une telle transaction, la Ville soutient qu'elle assurera sa pleine collaboration dans le processus, notamment en autorisant la cession du bail au moment opportun.

Les intérêts de la population protégés

D'ici à ce qu'une transaction soit officialisée, la Ville s'est affairée à récupérer une partie de la dette de 1.1 M\$ qui lui est due. En effet, Trois-Rivières a encaissé la majeure partie de la garantie bancaire qu'elle possède (600 000 \$ sur 650 000 \$). La balance sera encaissée dans les prochains jours.

Concernant la différence entre la dette totale (1.1 \$) et la garantie bancaire (650 000 \$), la Ville évaluera la meilleure alternative pour protéger les intérêts des contribuables et récupérer l'ensemble des sommes qui lui sont dues.

Chronologie des événements

- Janvier 2018 : octroi du contrat de construction du nouveau colisée;
- Juin 2018 : première pelletée de terre du chantier;
- Juillet 2020 : une entente de principe pour l'occupation du colisée est conclue avec Deacon Sports and Entertainment Ltd. (DSE);

- Novembre 2020 : Trois-Rivières et DSE confirment l'occupation du nouveau colisée pour les cinq prochaines années par une équipe de l'ECHL;
- Juillet 2021 : la livraison provisoire est complétée. La Ville de Trois-Rivières prend possession du nouveau colisée;
- Septembre 2021 : événement d'inauguration public rassemblant plus de 2 300 personnes;
- Octobre 2021 : match inaugural des Lions de Trois-Rivières à guichet fermé;
- Septembre 2023 : des mesures contractuelles sont prises pour que DSE s'acquitte de ses dettes envers la Ville;
- Octobre 2023 : la Ville autorise le transfert du bail à Leal Sports Entertainment Inc.;
- Janvier 2024 : la Ville fait le point sur l'imbroglio impliquant LSE;
- Avril 2024 : reprise des Lions sous tutelle par la ECHL.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation citoyenne

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communication@v3r.net